

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jessica Pratte

<https://www.cadre21.org/membres/f7a9be959f1e7b0ceef4ada1>

Date d'obtention : 2021-02-22 19:43:21

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que c'est une méthode d'intervention qui permet d'intervenir rapidement afin de minimiser les conséquences d'une situation de sexto. En effet, je retiens qu'il faut suivre les étapes de la trousse sexto afin de s'assurer d'intervenir en lien avec les pratiques préconisées. Je retiens également que dans aucun cas, je ne dois chercher à voir les images dont il est question, puisque cela est du visionnement de pornographie juvénile.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais maintenant pouvoir utiliser la trousse sexto si jamais une situation comme celle-ci survient. Je vais avoir une méthode claire et éprouvée afin d'intervenir de la bonne façon dans cette situation délicate.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je fais attention à ne pas questionner l'élève si c'est un acte malveillant, je ne visionne jamais les photos dont il est question, je confisque le téléphone dès que j'ai des raisons de croire qu'il contient des images de pornographie juvénile, j'agis avec rigueur (suivre les étapes) et bienveillance.